

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

6 MAI 2026

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Candidature à l'appel à  
manifestation d'intérêt  
EduRénov et Efficacity  
pour la rénovation  
énergétique de bâtiments  
scolaires**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 7 mai 2026  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en Préfecture  
le 7 mai 2026  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 7 mai 2026

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

=====  
L'an deux mille vingt six, le 6 mai à 20 heures, le Conseil  
Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-  
Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 29 avril deux  
mille vingt six, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence  
de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune  
nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur  
HAÏAT, Madame PEUGNET, Monsieur JOLY, Madame  
MACE, Monsieur COLLOGNAT, Madame ALLIBERT-  
FUMINIER, Monsieur MIRABELLI, Madame AGUINET,  
Madame GUYARD, Monsieur LEJEUNE, Madame  
PEYRESAUBES, Monsieur MILOUTINOVITCH, Monsieur  
SALLE, Madame de JACQUELOT, Madame BOGE,  
Madame de CIDRAC Monsieur CLERY, Madame  
JAUFFRET, Madame LESUEUR, Madame ANDRE,  
Madame BRELURUS-SOPPI, Monsieur CADOT, Monsieur  
de MASIN, Madame PAUMIER, Monsieur de  
BEAULAINCOURT Madame FERNANDES-BORGES,  
Madame BUON, Madame SLEMPKES, Monsieur GREVET,  
Madame GIVELET, Monsieur SAUDO, Monsieur PARINET  
Monsieur EL BAHJAOUI-GIROT, Madame RHONE,  
Monsieur LECONTE, Monsieur COSSON, Madame DIET,  
Monsieur LE GARSMEUR, Monsieur ZAVADIL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur MIGEON à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur NDIAYE à Madame MACE  
Madame BERANGER à Monsieur COSSON

**Secrétaire de séance :**

Monsieur SALLE

Accusé de réception en préfecture  
078-200086924-20260506-26-C-26b-DE  
Date de télétransmission : 07/05/2026  
Date de réception préfecture : 07/05/2026

**N° DE DOSSIER** : 26 C 26b

**OBJET** : CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EDURENOV ET EFFICACITY POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE BÂTIMENTS SCOLAIRES

**RAPPORTEUR** : Madame ALLIBERT-FUMINIER

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé par la Banque des Territoires - EduRénov et l'Institut Efficacity dédié à la transition énergétique des villes. Cet AMI vise à accompagner les collectivités territoriales gestionnaires de patrimoine scolaire et éducatif, qui souhaitent faire les meilleurs choix dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, en expérimentant une nouvelle méthode basée sur la simulation énergétique dynamique (SED) et l'optimisation de ses résultats à l'échelle d'un patrimoine.

Cette méthode permet de comparer de très nombreux scénarios de rénovation pour chaque bâtiment, avec une estimation précise de la réduction des consommations d'énergie et de l'impact carbone de chaque scénario, ce qui permet d'optimiser le programme de rénovation pour l'ensemble d'un patrimoine bâti en tenant compte de son coût et de son impact énergie et carbone.

L'accompagnement comprend trois étapes : la collecte des données bâtimentaires et énergétiques, la modélisation de chaque bâtiment du patrimoine, l'établissement de la liste des actions de rénovation énergétique à étudier et l'évaluation de leur impact, ainsi qu'une optimisation des scénarios de rénovation.

Les projets éligibles concernent un patrimoine immobilier scolaire et/ou éducatif, constitué d'au moins 25 bâtiments.

Le coût total moyen de l'accompagnement est estimé à 1 500 € HT par bâtiment (1 000 € HT pour un bâtiment ayant une architecture simple, et jusqu'à 2 000 € HT pour une architecture complexe).

Les porteurs de projet sélectionnés dans le cadre de l'AMI bénéficieront d'un accompagnement par Efficacity et divers experts, subventionné à hauteur de 65% par la Banque des Territoires - EduRénov et Efficacity, le reste à charge pour la Ville étant de 35%.

Le patrimoine de la Ville de Saint-Germain-en-Laye comprend un nombre important d'établissements scolaires et cet accompagnement peut permettre d'optimiser les scénarios de rénovation à programmer.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à adhérer au programme EduRénov de la Banque des Territoires, à déposer un dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt EDURENOV et EFFICACITY et à signer tous les documents s'y rapportant.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

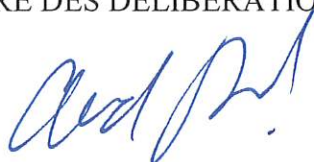
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à adhérer au programme EduRénov de la Banque des Territoires, à déposer un dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt EDURENOV et EFFICACITY et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye